1er avril 1689, baptême de Charles Drouard (1689-1767), peintre très peu connu, mais dont l'église Saint-Wandrille conserve une œuvre. L'acte de baptême indique qu'il est le fils de Pierre Drouard et d'Anne Beusse.

2 avril 1804, le citoyen Hallot annonce qu'il loue sa maison.

« Jolie petite MAISON de campagne, avec beau jardin d'un arpent au moins, bien planté d'arbres fruitiers, espaliers et d'agrément , situé au haut du Pecq , contigu à Saint Germain-en-Laie, même vue que la terrasse; un Appartement composé de six pièces et petit jardin , même vue, et planant sur la rivière de Seine à quatre lieues d'étendue. A louer présentement. S'ad. au cit. Hallot , dans ladite Maison. »

Affiches, annonces et avis divers, ou Journal général de France, 2 avril 1804, page 3095.

Il s'agit sans doute de J. Hallot maire du Pecq en 1793

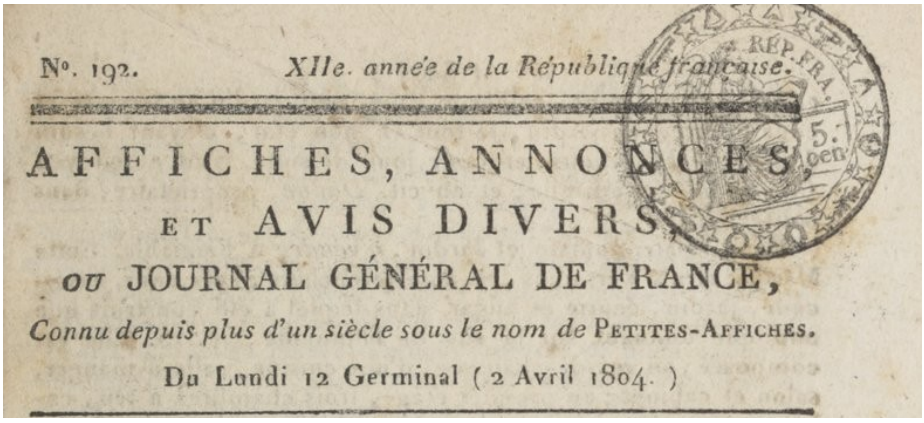
N°. 192. XIIe. année de la République française.

AFFICHES, ANNONCES, ET AVIS DIVERS, OU JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE,

Connu depuis plus d'un siècle sous le nom de PETITES-AFFICHES.

Du Lundi 12 Germinal (2 Avril 1804.)

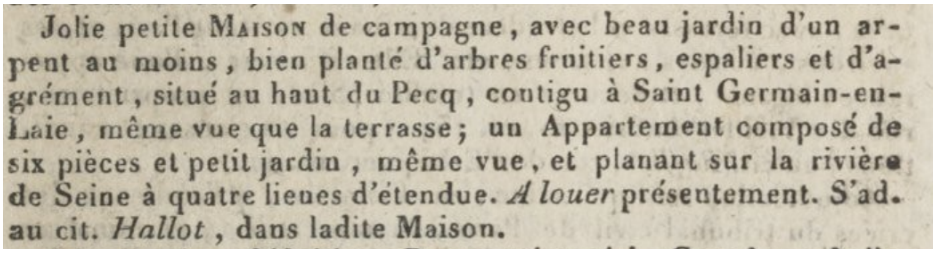
Jolie petite MAISON de campagne, avec beau jardin d'un arpent au moins, bien planté d'arbres fruitiers, espaliers et d'agrément, situé au haut du Pecq, contigu à Saint Germain-en-Laie, même vue que la terrasse; un Appartement composé de six pièces et petit jardin, même vue, et planant sur la rivière de Seine à quatre lieues d'étendue. *A louer* présentement. S'ad. au cit. *Hallot*, dans ladite Maison.

3 avril 1784, la manufacture royale de porcelaine de Sèvres doit s'approvisionner au Pecq, plutôt qu'à Paris.

« A partir du 3 avril 1784, l'atelier de pâte tendre achètera la soude pour l'émail à un magasin du Pecq, au prix de 28 L. le cent, prise au Pecq, au lieu de l'acheter chez les épiciers de Paris. »

Xavier-Roger-Marie de Chavagnac, Xavier-Roger-Marie et Gaston-Antoine de Grollier, *Histoire des manufactures françaises de porcelaine,* Paris, Picard, 1906, page 119.

3 avril 2004, cérémonies au Pecq à l'occasion du jumelage avec Barnes.

4 avril 1884 Décès de Mademoiselle Ange Louise Paule Quengo de Crenolle dame noble de l'ordre de Sainte Anne de Bavière, née le 30 septembre 1794 à Clèves, fille de Guy Ange Quengo de Crenolle, lieutenant-général et d'Anne-Marie-Antoinette de Paris. La déclaration a été faite par son neveu Edmond de Mandat de Grancey. La défunte habitait au Pecq, 9, route nationale..

Mademoiselle Ange Quengo de Crenolle fait partie de l'aristocratie française et plus particulièrement de la « vieille noblesse bretonne » ; la titulature complète est « Quengo de Tonguédec de Crenolle ». Sans vouloir faire un recueil nobiliaire de l'aristocratie alpicoise, il est intéressant pour l'histoire du Pecq d'avoir en mémoire les familles titrées présentes au Pecq.

Par exemple, il est important de savoir que le neveu de la défunte s'appelle de Mandat de Grancey, car une religieuse Sœur Marie de Mandat-Grancey fut au Pecq, où elle dirigeait un établissement religieux. Cette dernière personne fut après son séjour au Pecq la Supérieure de l'Hôpital Français de Smyrne (Izmir) et elle contribua ainsi à la redécouverte de la Maison de la Vierge Marie à Ephèse.

Le 12 mai 1851, Mlle de Crenolle prendra comme aumônier le curé du Pecq.

L'Ordre de Sainte-Anne a été fondé le 19 septembre 1783 par la veuve de feu l'électeur Maximilien III. Joseph de Bavière, Maria Anna Sophie de Bavière. L'ordre existe encore**8 avril 1622**, le curé du Pecq est débouté de sa prétention de percevoir la dîme du sainfoin nouvellement semé en une terre jadis soumise à cette redevance.

Charles du Moulin, *Coutumes générales et locales du païs et duché de Bourbonnois*, 1780, Vol. 1, page 44.

des curés.

50. M. de la Thaumaſſiere, ſur la Coutume de Berry, tit. 10, art. 17, d'un ſentiment contraire, ſoutient que ce qui eſt preſcrit par les ordonnances ſur les dîmes inſolites, eſt ſi étroitement obſervé, que ſi une terre labourable, ſur laquelle le curé prenoit la dîme, vient à être changée en pré ou étang, le curé ne peut prendre la dîme de foin ni de poiſſon, comme il a été jugé (dit-il) par arrêt du 29 février 1539, rapporté par Papon, liv. 1, tit 12, art. 5; & depuis, par autre arrêt rendu en l'audience le 8 avril 1622, par lequel le curé de Porc-Aupec fut débouté de ſa demande de la dîme de ſain-foin nouvellement ſemé en la terre labourable, lors ſujette à la dîme.

51. Grimaudet, traité *des dîmes*, liv. 3, ch. 3, eſt de ce ſentiment; & ſes raiſons ſont, 1°.

9 avril 1848, mort de Madame Rousseau de Thélonne, qui fut inhumée au Pecq et dont la tombe portait cette épitaphe :

CY GIT
WOLDEMAR VICTOIRE MICHEL DE GRILLEAU
VEUVE DE GABRIEL JEAN ROUSSEAU DE THÉLONNE
DÉCÉDÉE A L'AGE DE 94 ANS, LE 9 AVRIL 1848
QUI FUT BONNE FILLE, BONNE FEMME, BONNE MÈRE, BONNE AMIE
ELLE FUT LONGTEMPS LA PLUS HEUREUSE DES MÈRES
MAIS ELLE FUT CRUELLEMENT FRAPPÉE
QUELQUES-UNS DE SES ENFANTS LUI DURENT LA VIE
A D'AUTRES ELLE DONNA DES SOINS MATERNELS
ELLE FUT EN PAIX AVEC ELLE-MÊME
SANS JAMAIS RIEN OUBLIER ELLE PARDONNA
LA HAINE NI L'ENVIE NE TROUBLÈRENT NI DÉCHIRÈRENT SON AME.
PASSANTS NE PLEUREZ POINT PRÈS DE CETTE TOMBE.
LES LARMES DES AUTRES ONT TOUJOURS AUGMENTÉ LES DOULEURS
DE CELLE QUI Y REPOSE ET PEUT-ÈTRE TROUBLERAIENT
SA CENDRE.

10 avril 1802 (20 germinal an X) un ancien maire du Pecq François-Antoine Periot achète à Madame de Staël, la célèbre femme de lettres, tous ses bronzes, marbres, porcelaines et autres effets mobiliers. Cela vraisemblablement afin de régler les dettes de son mari : Erik Magnus Staël von Holstein. Celui-ci était alors en pleine crise morale, physique et financière. S'étant engagé à verser une rente à la célèbre actrice Mademoiselle Clairon, il avait dû cependant cesser de la payer. Celle-ci qui avait joué le rôle de *Médée furieuse* avait envoyé au baron ses huissiers.

Un tableau ayant appartenu au couple de Staël :

Portrait d'Erik Staël von Holstein, par Adolf Ulrik Wertmüller, peint vers 1782.

Ce portrait de nos jours en Suisse, au château de Coppet, a-t-il fait partie de cette transaction ? Béatrice W. Jasinski, *Correspondance générale : De* Corinne *vers de l'*Allemagne, 9 novembre 1805-9 mai 1809, Paris, Pauvert, 1960, page 537, note 2.

11 avril 1889, sans être encore nommée la maladie d'Alzheimer faisait déjà des ravages.

« Des charretiers qui suivaient, mercredi dans la nuit, la route de Versailles, aperçurent, étendu en travers de la chaussée, un personnage entièrement nu. Ils le relevèrent aussitôt et le transportèrent au Pecq, où il leur fit comprendre qu'il était le général de brigade en retraite Allan. Le général ne put donner aucune indication sur les circonstances qui l'avaient amené au milieu de la route de Versailles. I1 avait à la tête une forte contusion qu'il s'était fait probablement en tombant sur le sol. Le maire du Pecq l'a fait conduire à l'hospice de Saint-Germain, où il n'est resté que vingt-quatre heures. Il en est reparti hier matin pour le Chesnay, où il habite depuis quelques années.

Depuis quelque temps, on rencontrait journellement le général Allan portant, avec l'habit, la croix de la Légion-d'honneur au cou, des culottes courtes et des bas gris. Quand il montait à cheval, il portait des bas rouges. Ces jours derniers, alors qu'il pleuvait très fort, il parcourait la place d'Armes pieds nus.

Le général Allan a commandé la place de Chartres. Il a été mis en disponibilité à la suite d'une altercation avec le préfet d'Eure-et-Loir, à Nogent-le-Rotrou, alors que le général Boulanger était ministre de la guerre. Il portait toujours sur lui une petite, statuette de ce dernier.

Ajoutons que des troubles cérébraux s'étaient déjà manifestés chez lui à l'époque où il exerçait son commandement. »

Journal de débats, 13 avril 1889, page 3.

12 avril 1962, dédicace de l'église Saint-Thibault par Monseigneur Renard évêque de Versailles.

13 avril 1811 Mariage d'un caporal.

« Mariage de Pierre André Gaudin caporal au régiment des grenadiers de la garde impériale né au Pecq le 8 août 1786 du légitime mariage de Pierre André GAUDIN cabaretier et de feue Marguerite PICOU ses père et mère, le dit Pierre André GAUDIN fils domicilié de droit en la

commune de Vaux département de Seine et Oise où demeure actuellement le dit Pierre André GAUDIN son père, d'une part.

Et Marie Magdeleine LIÉGARD née au Pecq le 9 août 1786 du légitime mariage d'Emmanuel LIÉGARD blanchisseur en cette commune et de Magdeleine JOLLIVET ses père et mère d'autre part. »

Registre d'état civil de la ville du Pecq.

Pour contracter mariage, le futur avait obtenu d'une part l'autorisation de se marier, d'autre part l'autorisation de s'absenter de son corps du 10 mars jusqu'au 16 avril ; la lune de miel ne durera que trois jours, mais les futurs se connaissaient depuis un certain temps, car dès le 5 juin suivant le fruit de leur union viendra au monde.

15 avril 1903, courses hippiques à Maisons-Laffitte, le cheval « Fille du Pecq » de M. J. Prat est deuxième.

LES COURSES

MAISONS-LAFFITTE

Résultats du vendredi 15 avril 1904

PRIX DE MONTGERON

A réclamer — 3,000 francs — 1,400 mètres

		Pesage	Pelouse
1. La Tartine, à M. E. Veil-Picard (Bellhouse), 7/1		110 »	52 50
La Tartine	placé	30 »	16 »
2. Fille du Pecq, à M. J. Prat (A. Carter), 20/1		47 50	22 »
3. Les Moitiers, à M. P. Jahn (G. Stern), 9/4		16 50	7 »

Gagné d'une tête, le troisième à trois longueurs.

Non placés : 4. Marsan, Rivoli, Tout Doux, Journaliste, Kelloum, Chansonnette, Folle Enfant, Poitevine, Philis.

Le Radical, 17 avril 1903, page 3.

Fille du Pecq était une poulinière anglaise de l'écurie du Gentleman-Rider Jean Pratt (1847-1940) dont l'écurie à Ibos (Hautes-Pyrénées) comprenait de nombreux chevaux de course.

Fille du Pecq a été engagée de nombreuses fois.

Le Prix Jean Prat est une course hippique de plat se déroulant au début du mois de juillet sur l'hippodrome de Deauville-La Touques. C'est une course de Groupe I réservée aux chevaux de 3 ans.

Le Prix Jean Prat est une course hippique de plat se déroulant au début du mois de juillet sur l'hippodrome de Deauville-La Touques. C'est une course de Groupe I réservée aux chevaux de 3 ans.

Cf. Étreillis, baron d', *Les chevaux de pur-sang: Physionomie des écuries de courses françaises*, Paris, Rothschild, 1873, p.440-444

16 avril 1889 L'architecte Daumet écrit au ministre de l'Instruction publique et des Beaux –arts, une lettre concernant les nuages de fumée causés par les trains montant à Saint-Germain-en-Laye par la rampe du Pecq

« Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

Château et parterres et terrasses de Saint-Germain-en-Laye

Bureau de l'architecte

République française

Saint-Germain-en-Laye, le 16 avril 1899

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous informer que, depuis un certain temps déjà, la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, dans un but d'économie probablement, alimente ses locomotives du goudron, ou autres matières combustibles infectantes, pour faire gravir aux trains la rampe du Pecq à Saint-Germain. Il en résulte des nuages compacts d'une fumée très noire et très dense ayant une odeur fort désagréable, qui à chaque passage de train montant à Saint-Germain se répand dans les parterres qu'elle salit et obscurcit pendant un assez long espace de temps à cause de son extrême densité.

Les promeneurs qui fréquentent les parterres de plaignent vivement de cette fâcheuse innovation de la compagnie, qu'elle n'a peut-être pas le droit de faire et contre laquelle je ne saurais trop protester car elle me paraît abusive et a pour résultats immédiats de gâter complètement le charme de la promenade et de rendre à peu près impossible l'utilisation des nombreux bancs qui avoisinent la tranchée du chemin de fer ; ils sont en effet recouverts de poussières noires et grasses faisant tâches sur les vêtements. Ces mêmes poussières se déposent aussi sur les feuilles des arbres, ce qui entrave leur respiration et, par conséquent, leur est nuisible.

Je pense que vous voudrez bien, Monsieur le Ministre, prendre en considération les motifs d'intérêt général et d'intérêt spécial à mon service que j'invoque et je vous demande en conséquence d'inviter la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest à s'abstenir de l'emploi du goudron pour chauffer ses locomotives dans toute la partie de sa ligne qui avoisine les parterres et terrasses de Saint-Germain.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre dévoué serviteur

Daumet »

Archives du musée d'Archéologie nationale.

Le signataire est Pierre Jérôme Honoré Daumet, (1826 -1911) qui restaura le château de Saint-Germain-en-Laye et reconstruira celui de Chantilly.

Les Alpicois durent, autant que les promeneurs de la terrasse, être gênés par cette pollution.

17 avril 1845, à l'occasion d'une discussion à la Chambre des Pairs d'un projet de loi pour autoriser la réunion de la commune de Saint-Etienne à la commune de Tours ; un Pair s'opposant à ce projet évoque un précédent refus de réunion de communes : « Si le noble Pair est bien informé, l'administration du chemin de fer de Saint-Germain-en-Laye qui a son embarcadère au Pecq, a demandé la réunion de cette commune à Saint-Germain, et on ne la lui a pas accordée.

*Procès-verbal des séances de la Chambre des pair*s, Paris, Didot, 1845, page 1517.

18 avril 1930, départ au Pecq du Tour de France automobile et motocycliste.

« Demain, à six heures, sera donné le départ, à la côte du Pecq, près du Vésinet, de l'épreuve du Tour de France, organisée par le Motocycle-Club de France avec le concours de notre confrère le *Journal.*
Cette démonstration touristique et sportive sur route comprend onze étapes et sept journées d'exposition dans différentes villes, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous
18 avril: Paris-le Havre-Lille (510 km.).... »

Le Temps, 18 avril 1930, page 6.

19 avril 1896, lors de la revue de la garnison de Paris, le 1er régiment de Génie jette un pont sur la Seine au Pecq.

« Revue de la garnison de Paris
Carrières-sous-Bois, 8 heures, matin.

Dans la soirée d'hier, les états-majors d'une grande partie des troupes de la garnison de Paris ont été subitement prévenus que le général Saussier, gouverneur militaire, passerait en revue ces troupes sur le champ de manœuvre de Saint-Germain. Des ordres étaient aussitôt donnés pour une marche vers cette ville.

Suivant un usage dont il ne s'est jamais départi, le gouverneur de Paris a fait de cette revue d'avril une manœuvre d'instruction pour les troupes. Le 1er régiment du génie a été chargé de jeter

sur la Seine, entre le Pecq et Maisons-Laffitte, un pont volant et un pont de bateaux sur lequel s'effectuerait en partie la traversée de la Seine....

St-Germain, 11 heures.

Le génie est venu s'installer hier près de la ferme de la Borde, à proximité de la maison de Montesson, lieu choisi pour le passage de la Seine.

Dès cette nuit, les sapeurs ont préparé les voies d'accès; les berges, très hautes, ont dû; être entaillées pour permettre, aux troupes, et surtout aux équipages, de descendre au bord de l'eau. En même temps, les pontonniers du 1er génie amenaient le matériel et commençaient le pont de bateaux.

A 600 mètres en avant une autre compagnie préparait le pont volant, composé d'un tablier de madriers disposé sur quatre bateaux et maintenu par un long câble supporté sur quatre barques. En somme, c'est le système du bac à treille, guidé par le courant.

Le général Saussier est arrivé à huit heures de Sartrouville où son break était allé le chercher à la gare. Il était accompagné du général Tisseyre, chef d'état-major, du colonel Courbebaisse, des commandants Capiomont et Léautier, ses officiers d'ordonnance. Il est allé visiter le pont de bateaux que lui a montré le général directeur du génie et est ensuite monté sur le *Henri-Chanoine*, vapeur des ponts et chaussées, qui l'a amené à hauteur du pont volant.

Le bataillon d'infanterie de marine a effectué le passage devant lui. Une compagnie à faible effectif, il est vrai pouvait tenir sous le tablier. Aussitôt les hommes embarquent, encadrant le cheval du capitaine, le pont, guidé par une embarcation et obéissant à l'impulsion du courant, traversait le fleuve.

Pendant ce temps la tête de colonne de la brigade régionale débouchait de Montesson et, à huit heures et demie, le général Libermann commençait à traverser, les troupes suivant dans l'ordre donné plus haut. »

Saussier

Tysseyre

Libermann

Le Temps, 19 avril 1896, page 2.

20 avril 1785 Décès et inhumation au Pecq d'un soldat stationné à Marly.

Joachim Bessel dit Joachim, décoré, âgé de 48 ans, Natif de la Paroisse de Brû [35047] en Bretagne Juridiction de Plelan ; Dragon au Régiment de Penthièvre, Compagnie de Girval où il a servi 26 ans Certifié, ancienne blessure, il est catholique. Etat du 15 novembre 1782
- Cavalier
- Le 20 avril 1785. Mort et Inhumé sur la paroisse du Port au Pecq étant détaché à Marly-Le-Roi prés Saint-Germain-en-Laye.

Cote du service historique de la Défense : SHD/GR/2Xy45, Acte n°105957.

Ce décès rappelle que de nombreuses troupes étaient stationnées à Marly, pour la garde du château certes, mais aussi pour les travaux très ambitieux de Louis XIV.
Ce soldat était au régiment de Penthièvre qui est devenu le 8e régiment de Dragons dont il portait toujours le nom - Penthièvre-Dragon -, il a été dissous en 1977. L'auteur de ces lignes il a fait son service militaire.

21 avril 1956, pose de la première d'un des pavillons de la résidence des Castors.

22 avril 1900 Fête printanière de la cité.

Le quotidien *Le Petit Jou*rnal annonce les fêtes du dimanche prochain

« Le Pecq (Saint-Lazare) A. et R ; 1 fr. 90. Dernier train, minuit 14. Par la route : 13 kil. par la Défense Chatou. Fête printanière de la cité, en face de l'île Corbière. 5 h., concert par la Société les « Enfant du Pecq ». Bal de jour et de nuit.

Le Petit Journal, 21 avril 1900, page 4.

On sait ainsi le prix d'un aller et retour en 1900.

23 avril et 24 avril 1700 Le garde du Roi nommé Damblart du Pecq gagne le gros lot - 4 000 louis – à une loterie organisée au château de Versailles.

Cet heureux évènement est révélé par une édition des Mémoires de Saint-Simon, parue en 1890 : *Mémoires de Saint-Simon : nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau*. Tome 7 / notes et appendices par A. de Boislisle, Paris, Hachette, 1890, pages 139-141.

« Il fut proposé d'attirer la cupidité publique par des loteries, il s'en fit de plusieurs façons en quantité. Pour leur donner plus de crédit et de vogue, Mme la duchesse de Bourgogne en fit une de vingt mille pistoles. Elle et ses dames et plusieurs autres de la cour firent les billets hommes et femmes, depuis Monseigneur jusqu'à M. le comte de Toulouse, les cachetèrent, et les diverses façons qu'on leur donna fit l'amusement du Roi et de toutes ces personnes. On y garda toutes les mesures les plus soupçonneuses pour y conserver une parfaite fidélité. Elle fut tirée avec les mêmes précautions devant toutes les personnes royales et autres distinguées qui y furent admises (Note 1). Le gros lot tomba à un garde du Roi de la compagnie de Lorge; il étoit de quatre mille louis (Note 2).

1. Ce tirage se fit les 23 et 24 avril *Journal de Dangeau*, p. 298; Mercure, mars, p. 276, et avril, p. 272. [Références vérifiée pour le *Journal de Dangeau*, il s'agit du tome VII.]

2. Selon les *Mémoires de Sourches*, tome VI, p. 231, ce garde du corps s'appelait Damblart, et il était du Pecq. [Sourches indique bien que le gagnant est Damblart, mais l'indication du Pecq doit être du transcripteur du manuscrit Arthur de Boislisle qui n'indique pas sa source.] »

La compagnie de Lorges était la « Garde écossaise », 1ère compagnie française des Garde-du-corps du Roi.

En l'état actuel des connaissances, on ne sait guère de choses sur Damblart.

24 avril 1794 La municipalité de L'Étang-la-Ville fourni un état des biens de la fabrique[1] de cette paroisse, on y trouve deux pièce de terre situées au Pecq :

« Quant aux terres de l'église l'état des biens de la fabrique fourni le 24 avril 1794 par la municipalité[2] les désigne comme suit:

1er Une pièce de terre en friche, située terroir du Pecq, contenant 45 à 50 perches, lieu dit la « Béquillette » ;

2ème Une autre pièce de terre en friche, située au terroir de Marly, lieu dit le «Val-de-Cruye, contenant 50 perches ;

3ème Une autre pièce de terre plantée en vigne, située au terroir du Pecq, lieu dit la « Volandrie », contenant 11 perches ;

---

[1] Groupe d'ecclésiastiques et de laïcs, chargés de l'administration des finances affectées à l'entretien d'une église.
[2] Archives de Seine-et-Oise L. II v.

4ème Une pièce de terre en pré, provenant de la Cure, située au terroir de l'Etang, lieu dit « Jumelles », contenant 5 perches. »

G. de Pellerin de Latouche, « Les biens de l'église a l'Étang-la-ville », *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1907, pages 126-127.

25 avril 1931 Départ du Tour de France automobile et motocycliste au Pecq.

« Hier matin, à 6 heures, au Pont du Pecq, avant Saint-Germain, a été donné le départ de l'importante épreuve automobile et motocycliste, organisée annuellement sur le Tour de France.

44 motos et side-cars et 46 voitures et cyclecars se sont alignés au départ. Toutes les grandes firmes se trouvent représentées et parmi les concurrents figurent des « as » du volant et du guidon, notamment : Sénéchal, Duray, Morel, Bourlier, Perrot, Dhome, Veniel, Gillard, Brosselin, Chauvierre, Boetsch. Naas, Bernard, Péan, Coulon, Franchard, Sterny. Le parcours adopté comporte une distance de 5 000 kilomètres environ. »

L'Indépendant des Basses-Pyrénées, 26 avril 1931, page 3.

26 avril 1903 Création d'une section des Pupilles scolaires dépendant de la Société de Secours mutuels *La Fraternelle* du Pecq et de Port-Marly.

A cette date, sont annexés aux statuts de la Société de Secours mutuels plusieurs articles. Dont les dispositions permettent aux enfants des deux sexes de 6 à 13 ans scolarisés dans les établissements scolaires publics au Pecq ou à Port-Marly bénéficier de la protection de ladite société. Sous réserve du versement régulier de la cotisation hebdomadaire de 0,20 cts (Environ 0,80 €). Ces versements seront inscrits sur deux cartes : une pour le maître, une pour le pupille.

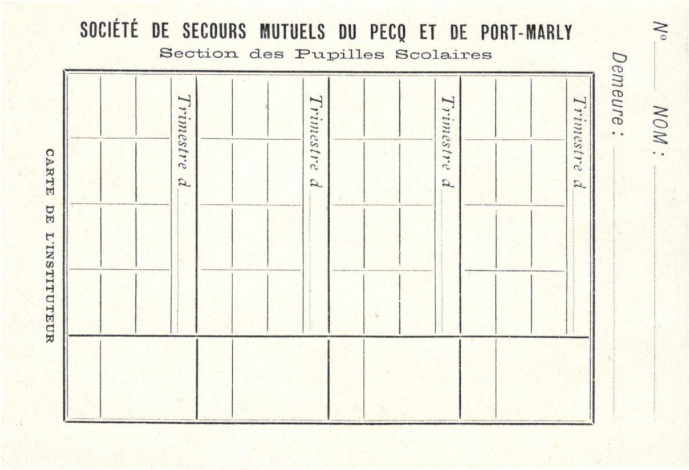

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU PECQ ET DE PORT-MARLY
Section des Pupilles Scolaires

N° ..... NOM : .....
Demeure : .....

Trimestre d ..... Trimestre d ..... Trimestre d ..... Trimestre d .....

CARTE DE L'INSTITUTEUR

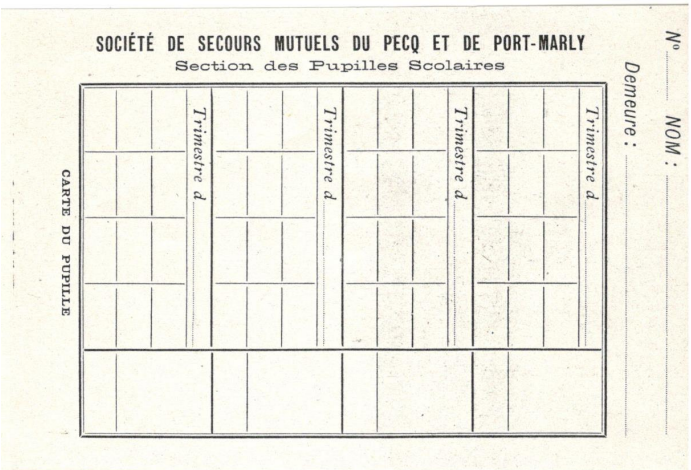

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU PECQ ET DE PORT-MARLY
Section des Pupilles Scolaires

N° ..... NOM : .....
Demeure : .....

Trimestre d ..... Trimestre d ..... Trimestre d ..... Trimestre d .....

CARTE DU PUPILLE

Grâce à un rapport du directeur de l'école nous possédons pour 4 années (1903-1906) un tableau des comptes de cette section.

En 1903, 20 pupilles ont versé 65.20, il a été dépensé pour eux 107 ; le déficit est de41.80.
1904, 19 pupilles ont versé 174,80, il a été dépensé 194.75 ; déficit 19.95.
1905, 29 pupilles ont versé 257.20, il a été dépense 196.60 ; excédent 6.60.
1906, 40 pupilles ont versé 360, il a été dépensé 275.90, excédent 84.10.

27 avril 1560 Frère Jean Coquard, proviseur du collège des Bernardins et Nicolas Carré receveur, louent le bac du Pecq pour 9 ans à partir de Noël 1560, à Claude Le Roy bourgeois de Paris et Guillaume Maurice, marchand au Pecq.

L'acte de location est passé chez Maître Catherin Fardeau notaire à Paris. Ce document est toujours conservé à Paris aux Archives nationales, Minutier central des notaires, l'étude de Maître Catherin Fardeau porte le n° XXXIII.

Cotes : MC/ET/XXXIII/4.

Par la suite, le 1er février 1569, ce sera encore Guillaume Maurice, mais alors seul, qui louera pour 6 ans le bac, pour 160 livres par an, en plus des droits que doivent les bateaux montants et autres

droits seigneuriaux. Le 9 octobre 1575, c'est toujours Guillaume Maurice qui louera le bac pour 6 ans. Il aura loué le bac au moins 21 ans de 1560 à 1581.

28 avril 1882, décès de Miss Margaret Coutts Trotter dans sa maison de Rocheville.

De 1851 à 1882, la belle demeure de Rocheville fut habitée par l'Honorable[3] Margaret Coutts Trotter. Elle était fille de Sir Coutts Trottter, Baronet de Westville (Lincolnshire) et de Margaret Gordon. Cette dernière, veuve décédera au Pecq le 17 février 1753.

En 1855, lors du passage des Souverains britanniques Margaret Coutts Trotter décora de façon remarquable les grilles de sa propriété[4]. Lors de la guerre de 1870, elle accueillit John Furley, un compatriote, venu en mission humanitaire donner des fonds aux deux belligérants pour leur service de santé. Par la suite ce dernier publia une relation de cette mission et décrit ses sentiments en contemplant de Rocheville, le beau panorama qu'il avait sous ces yeux.

> « Ce soir même nous atteignîmes La Rocheville, la belle résidence de Miss Coutts-Trotter, à Saint-Germain, et nous y reçûmes la plus aimable hospitalité.
>
> Dans la soirée je contemplai un des plus ravissants tableaux qui parmi mes impressions de la guerre furent recueillis dans la galerie de mes souvenirs..... Dans la plaine, à nos pieds, la Seine semblait un miroir d'argent poli, ses eaux scintillantes étaient brisées par un mince filet noir indiquant un pont de bateaux ; près de là, cinq feux de bivouac marquaient les positions des campements allemands.
> A droite se voyaient les bois épais de Marly, et devant nous cette sombre et austère sentinelle, le mont Valérien, veillant sans cesse sur la ville de Paris.
> Le jour suivant nous étions à Versailles et nous avions la bonne fortune de trouver à nous loger à l'hôtel des Réservoirs. »
>
> John Furley, *Épreuves et luttes d'un volontaire neutre*, Paris, Dumaine, 1874

Dans un domaine plus paisible, comme d'autres alpicois, elle était passionnée d'horticulture et fit exposer à maintes reprises en France et en Grande-Bretagne une variété de dahlia qu'en dépit de la syntaxe elle nomma « Le Triomphe de Pecq »[5].

A défaut d'image de cette fleur voilà une saisie d'écran d'un livre d'Alfred Gillett Sutton, publié en 1859 sur la plantation des fleurs : *Favourite flowers: how to grow them*, où est nommé *Le Triomphe de Pecq*.

Triomphe de Pecq (Miquet), dark crimson.

[3] Elle est nommée de ce titre nobiliaire par les publications de son pays, en France on la voit citée comme Lady.
[4] Léon de Villette, « Visite de S. M. la reine d'Angleterre à Saint-Germain », *L'Industriel de Saint-Germain-en-Laye*, 5e année, n° 34-211, 25 août 1855, p. 86
[5] Cf.: "The Florist, Fruitist, and Garden Miscellany", 1858, page 344 mentionnée comme "Hon. Coutts Trotter". De 1858 à 1871, on trouve de nombreuses références de ce dahlia dans des publications britanniques, françaises et même allemande.

Elle décéda au Pecq le 28 avril 1882 et fut inhumé au cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

Par testament, elle légua à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye sa propriété de Rocheville et aussi 3 500 £ au London Homœopathic Hospital. Le legs de Rocheville fut accepté par le préfet de Seine-et-Oise et cette demeure fut vendue le 27 décembre 1896, 298 000 francs. Elle légua aussi au musée de South Kensington (l'actuel Victoria and Albert Museum) des tableaux, des meubles dont des cabinets de marqueterie provenant du château de Montargis.

29 avril 1963. Cambriolage de la poste du Pecq durant la nuit du 28 au 29 avril 1963.

Le 27 juin 1913, cela avait déjà tenté.

30 avril 1913 Prix cycliste du Pecq.

« Le Prix cycliste du Pecq

Demain dimanche, l'active société : l'Union Sportive du Pecq organisera avec le concours du *Petit Journal* son grand prix cycliste annuel.

L'itinéraire d'un parcours de 65 kilomètres passe par Saint-Germain, Pontoise, Vauréal, Meulan, Triel, Poissy, Saint-Germain.

Le départ sera donné & 8 heures au pont du Pecq, et l'arrivée sera jugée dans la côte de Monte-Cristo, à la hauteur de la Villa Mira-Sol.

Cette épreuve qui a groupé jusqu'à ce jour les fines pédales de la région, connaîtra certainement encore un bon succès.

La remise des dossards aura lieu de 7 heures à 7 h. 45 à la Maison Bernard, siège de l'U. S. Pecq. Cinquante prix récompenseront les lauréats. »

Le Petit Journal, 29 avril 1913, page 8.

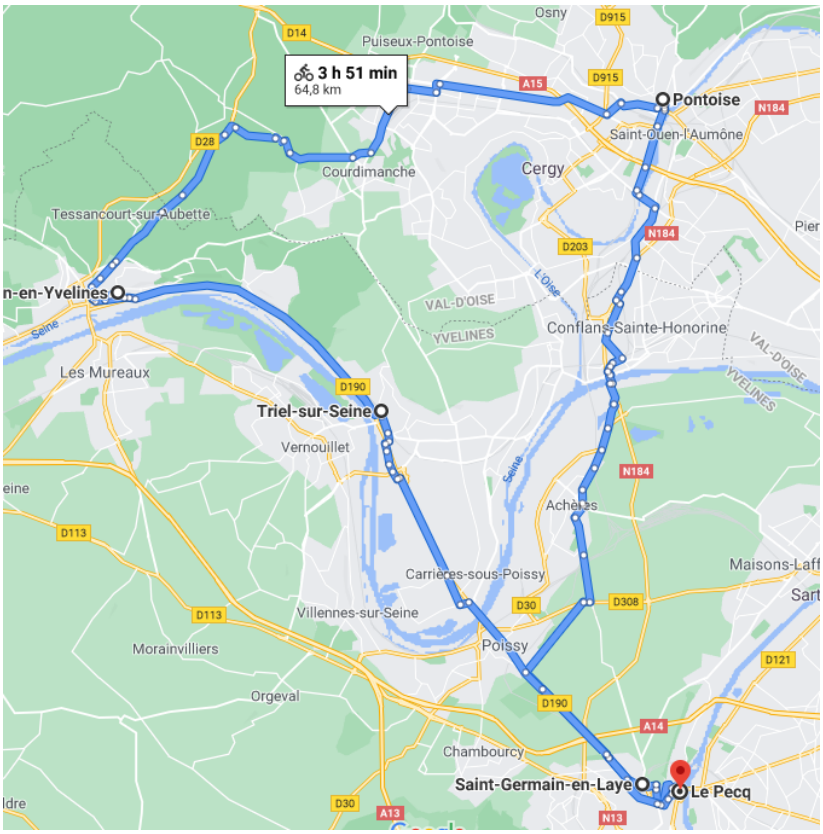

On apprend l'existence d'une villa nommé « Mira-Sol dans la côte de Monte-Cristo.